



## RÉSEAU DES COLLECTIVITÉS PARTENAIRES de la Journée du Refus de l'Échec Scolaire

5<sup>EME</sup> JOURNÉE  
DU REFUS DE  
L'ÉCHEC  
SCOLAIRE

### LETTRE D'ENGAGEMENTS MUTUELS

Cette lettre d'engagement signée entre Christophe Paris, Directeur général de l'Afev,  
et..... représentant la **collectivité** de .....  
vise à fournir un cadre à l'inscription de la collectivité de .....  
comme **collectivité partenaire** de la Journée du Refus de l'Échec Scolaire.

#### 1. COMMUNICATION

- L'utilisation, du nom et/ou du logo « Journée du Refus de l'Échec Scolaire » et de l'affiche « Journée du Refus de l'Échec Scolaire » est uniquement autorisée pour les collectivités partenaires de l'opération. Un exemplaire de tous les documents de communication réalisés avec ces visuels devra faire l'objet d'une transmission à l'Afev.
- L'Afev se réserve le droit d'utiliser le nom et le logo de la collectivité partenaire de l'opération pour les outils de communication concernant la Journée du Refus de l'Échec Scolaire. Un exemplaire de tous les outils de communication utilisant le nom et ou le logo de la collectivité sera adressé à cette dernière.
- L'Afev s'engage à médiatiser la participation de la collectivité à cette Journée du Refus de l'Échec Scolaire. La collectivité locale s'engage à relayer et diffuser l'information autour de la Journée du Refus de l'Échec Scolaire, au travers des outils de communication dont elle dispose.

#### 2. CONTENUS

L'Afev s'engage à transmettre en amont tout élément en sa possession utile au bon déroulement de la Journée : support vidéo, supports de communication, contributions des parrains, « Baromètre du rapport à l'École des enfants des quartiers populaires », documents de travail sur la thématique.

La collectivité locale s'engage à communiquer sur l'événement et, a posteriori, à donner à l'Afev une visibilité sur ce qui a été mis en œuvre en termes d'outils de communication. Si elle le souhaite, sur la base des outils d'animation mis à disposition par l'Afev, elle peut organiser un événement local.

#### 3. PHILOSOPHIE DE LA JOURNÉE

- La collectivité locale et l'Afev s'engagent à mener cette Journée du Refus de l'Échec Scolaire dans le cadre d'une démarche constructive et respectueuse de l'engagement de tous les acteurs de la sphère éducative, notamment en :
- favorisant la parole des enfants et des jeunes et leurs familles, et la mise en lumière d'actions innovantes et de propositions concrètes permettant de faire évoluer cette problématique ;
  - mettant en exergue la complémentarité des actions menées dans et hors l'école dans une logique non pas de compétitivité éducative des acteurs mais de projet éducatif global territorialisé.

Date :

Signatures :